



Pour publication immédiate : 8/12/2015

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

## DÉCLARATION DU GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO SUR LA DÉCISION DE LA COUR SUPRÊME DE L'ÉTAT SUR LE CAS DES ONGLIERIES

« La décision prise par la Cour suprême de New York de rejeter les tentatives visant à bloquer la garantie sur les salaires pour laquelle nous avons lutté plus tôt cette année est une victoire pour certains des New-Yorkais les plus vulnérables.

« Cette administration croit en la promesse d'un salaire juste pour une journée de travail, et cette exigence fera en sorte que les travailleurs des ongleries soient payés ce qui leur est légalement dû.

« Nous avons fait de grands progrès en vue d'améliorer la vie des travailleurs des ongleries de partout dans l'État, ce que nous continuerons en vue d'assurer la dignité et la justice économique à tous les New-Yorkais. »

###

Des informations complémentaires sont disponibles à [www.governor.ny.gov](http://www.governor.ny.gov)  
État de New York | Executive Chamber | [press.office@exec.ny.gov](mailto:press.office@exec.ny.gov) | 518.474.8418